



SCHEMA REGIONAL DE LA FORMATION TECHNIQUE 2014-2018



PREAMBULE

La Fédération Française de Badminton (FFBad) est en charge de produire l'architecture et les contenus des diplômes fédéraux. Pour une mise en place optimale, la Fédération délègue l'organisation des formations fédérales du Diplôme d'Animateur de Badminton (DAB) jusqu'au Moniteur à ses ligues régionales.

La délivrance des diplômes reste de la prérogative de la Fédération après avoir eu un droit de regard sur les conditions de mise en place via une demande d'autorisation que la ligue doit adresser à la Fédération au moins 2 mois avant le début de chaque formation.

Les ligues peuvent déléguer la mise en place de certaines formations à leurs comités départementaux (DAB, MT, DIJ, DIA). Dans tous les cas, la demande d'autorisation doit être validée et signée par le coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale (ETR), et enfin tamponnée par la ligue avant envoi à la Fédération. Au-delà de ce rôle pour les demandes d'autorisation sur les formations organisées dans les départements, la ligue souhaite en assurer la pertinence par l'intermédiaire de son schéma régional de la formation technique.

1. OBJET

L'enjeu pour la ligue Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) de Badminton d'établir un Schéma Régional de la Formation Technique (SRFT) pour les formations dont elle a la délégation, répond à des objectifs variés. Ceux ci peuvent se décliner sous différents aspects :

- Apporter une cohérence d'offre de formation sur l'ensemble de la région PACA (maillage du territoire en fonction des diplômes) ;
- Mettre en place des formations différenciées en fonction des besoins et non pas en fonction des habitudes ;
- Proposer une offre mutualisée de formations et permettre l'ouverture à l'ensemble des licenciés du territoire PACA ;
- Améliorer la communication sur ces formations en centralisant l'ensemble des actions éventuellement plus lisible pour les licenciés des clubs ;
- Permettre aux clubs d'avoir des personnes formées pour encadrer tous les publics qu'ils accueillent.

2. CADRE REGLEMENTAIRE D'INTERVENTION

Les formations fédérales (du DAB au Moniteur) doivent être encadrées par des formateurs fédéraux FF1 et FF2. Dans chaque formation interviendront différents acteurs : un responsable de formation et au minimum un formateur pour 8 stagiaires (qui peuvent être la même personne), ainsi que d'éventuels intervenants.

Les acteurs de la Formation :

Le Responsable de Formation : il s'agit d'un formateur qui, à la fois construit et organise la formation, mais qui en assure également la coordination durant son déroulement. Il est présent durant la durée totale de la formation. Depuis le 1er septembre 2013, il doit être "Formateur Fédéral" ou "Formateur Fédéral Stagiaire".

Le Formateur : il s'agit d'un formateur qui participe à tout ou partie de la formation. Généralement, Il a contribué avec le responsable aux différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de la formation. Depuis le 1er septembre 2013, il doit être "Formateur Fédéral" ou "Formateur Fédéral Stagiaire".

L'Intervenant : il s'agit de toute personne qui se trouve ponctuellement en vis-à-vis pédagogique sur un thème particulier de la formation, dans un domaine pour lequel elle est reconnue comme étant qualifiée. L'intervenant a contribué avec le Responsable de Formation à la construction de son intervention.

La formation de formateur :

La formation de formateur se compose de :

- Un module 1 + expérience d'encadrement
- Un module 2 (dans les 2 ans après le 1^{er} stage)

***Le module 1 :**

Pour s'inscrire à ce module, le candidat doit remplir les trois conditions ci-après :

- Être licencié à la FFBad
- Répondre à l'une des situations suivantes :
 - Posséder un DEJEPS ou être en formation DEJEPS mention Badminton
 - Posséder un DESJEPS ou être en formation DESJEPS mention Badminton
 - Posséder un BEES 1 option Badminton
 - Posséder une licence STAPS
 - Posséder le diplôme de Moniteur Fédéral
 - Être Professeur de sport
- Avoir eu une première expérience en formation de cadres en tant qu'intervenant (cf. partie 3). Cette expérience de formation peut avoir eu lieu dans d'autres champs d'activités que le badminton (formation pour adultes, autres disciplines).

La participation au Module 1, dans son intégralité, ouvre automatiquement droit à la délivrance de l'agrément "Formateur Fédéral stagiaire" pour une durée de deux ans (de date à date à partir du dernier jour de stage). Le formateur fédéral stagiaire peut être responsable de formation ou formateur (cf. partie 3) sur des formations fédérales.

***Le module 2 :**

Pour s'inscrire à ce module le candidat doit remplir les deux conditions ci-après :

- Être licencié à la FFBad
- Avoir participé à un module 1 (depuis moins de deux ans de date à date) et avoir été responsable de formation ou formateur (cf. partie 3) sur la durée totale de deux stages fédéraux (DAB, DIJ, DIA ou Moniteur) depuis le Module 1 ou bénéficier d'une passerelle (cf. ci-dessous).

La participation au Module 2, dans son intégralité, ouvre automatiquement droit à la délivrance de l'agrément « Formateur Fédéral » pour une durée de trois ans (de date à date à partir du dernier jour de stage). Pour les formateurs en activité, ce stage est donc une formation continue qui permet de conserver l'agrément. A ce titre, il peut être suivi avant la fin de l'échéance des 3 ans si la place le permet. Les formateurs en fin d'agrément restent prioritaires lors de l'inscription.

***Les passerelles vers le module 2 :**

L'accès direct au module 2 peut être demandé sur l'une des bases suivantes :

- Etre titulaire d'un ancien diplôme de Formateur Fédéral (BFF et DFF),
- Etre titulaire d'un BEES 2 option Badminton complet ou DESJEPS,
- Aux membres de la DTN (cadres d'Etat ou salariés techniques de la FFBaD),
- Forte activité de formateur appuyée par le coordonnateur ETR de la ligue concernée.

La demande d'accès direct au module 2 est à faire au moment de l'inscription, en fournissant les justificatifs.

Précision : Il n'y a pas d'équivalence avec le module 2. Tout formateur doit le suivre pour activer, ou réactiver, son agrément pour 3 ans.

IMPORTANT : Il n'y a pas d'équivalence du module 1, juste des passerelles pour accéder directement au module 2. Seule la participation aux modules de formation (1 ou 2) permet d'être responsable ou formateur d'une formation fédérale.

L'agrément :

L'agrément « Formateur Fédéral » est accordé pour trois ans à l'issue du module 2. Il est prorogé pour trois années à l'issue de la participation à un nouveau module 2.

La possession de l'agrément est exigée pour être Responsable de Formation ou Formateur d'une formation fédérale à partir du 1er septembre 2013.

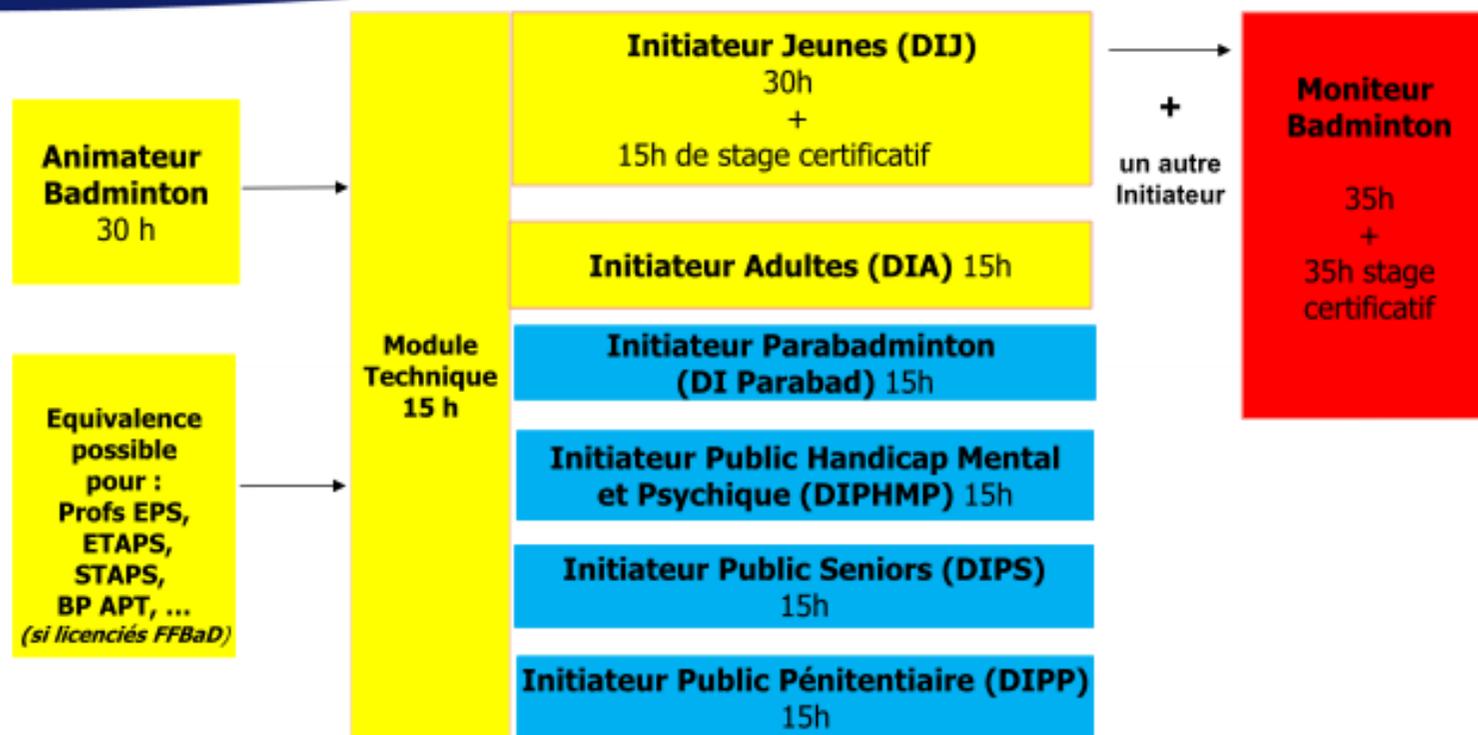
Les stagiaires ayant suivi le module 1 deviennent "Formateur Fédéral Stagiaire" et reçoivent un agrément provisoire d'une durée de 2 ans de date à date. Ils deviennent "Formateur Fédéral" suite à leur participation au module 2.

3. PRESENTATION DE L'ARCHITECTURE DE FORMATION.

La Filière de Formation Fédérale

Filière bénévole (*diplômes ne donnant pas droit à rémunération*)

Mise à jour janvier 2015



Les modules d'Initiateurs peuvent être suivis en tant que Formation Continue

Organisation :

CODEP
(si délégation
de la Ligue)

DTN
National

LIGUE



- ❑ **Le DAB (Diplôme d'Animateur de Badminton)** : le détenteur d'un DAB a pour mission d'accueillir les joueurs, les renseigner sur les éventuels créneaux et manifestations du club et surtout d'animer les créneaux dits « loisirs », l'objectif étant d'organiser la pratique (faire tourner si trop de monde etc...) et de mettre en place une pratique ludique sous forme de jeux, matchs à thème etc...
NB: un DAB n'est pas censé savoir construire une séance d'initiation ou d'entraînement collectif.

- ❑ **Le MT (Module Technique)** : c'est un stage de pratique de « joueur » pendant lequel le détenteur d'un DAB intègre les points clés des coups techniques et les principes d'action en simple et en double au travers des situations pédagogiques mises en place par les formateurs. Il n'y a **pas de délivrance de diplôme** mais simplement **d'une attestation de suivi**.
NB: il n'est pas question de demander aux stagiaires de construire les situations pédagogiques.

- ❑ **Le DIJ (Diplôme d'Initiateur Jeunes)** : le futur DIJ devra initier un public de jeunes prioritairement Minibad ou poussins et benjamins débutants. Il a des notions de projet de club et peut être force de proposition pour la mise en place d'actions spécifiques à destination du jeune public.

- ❑ **Le DIA (Diplôme d'Initiateur Adultes)** : le futur DIA devra initier le public adulte, à la différence du DAB, il recherchera systématiquement une progression des joueurs sans toutefois construire des séances d'entraînement qui prépareraient à la compétition.
NB: les initiateurs n'entraînent pas !

- ❑ **Le Moniteur:** il entraîne collectivement tous les publics. Il recherche donc des contenus spécifiques en vue de performances compétitives

Le parcours de formation se poursuit au-delà du Moniteur, vers la filière professionnelle. Les diplômes obtenus donnent en effet droit à rémunération. Ces formations (Certificat de Qualification Professionnelle / Diplômes d'Etat) sont organisées par la Fédération et ne sont à ce jour, pas organisées sur le territoire PACA.

4. ENJEUX

L'objectif de ce Schéma Régional de la Formation Technique est d'arriver à proposer une structuration aux clubs qui va leur permettre de se développer. En effet, la présence d'un nombre suffisant de bénévoles techniques permettra une répartition et/ou alternance des investissements de chacun, synonyme d'engagement sur le plus long terme.

Ce nombre de bénévoles suffisant, la ligue a décidé de le formaliser autour du concept de « Club Optimum ». Celui-ci s'articule autour des formations pour lesquelles la ligue possède la délégation et compétence pour l'organiser sur son territoire.

Ce schéma n'a pas pour objectif de sanctionner les clubs qui s'en éloignent, mais de les aider à mieux encadrer les différents publics. La finalité souhaitée est de donner à chaque club une vision de ses besoins en formation pour les années à venir et favoriser son développement.

5. LE « CLUB OPTIMUM »



6. POURQUOI CES CHOIX ?

➤ 1 DAB / 50 licenciés :

Ceci doit permettre aux clubs d'avoir suffisamment de personnes pour animer les différents créneaux du club. En effet l'idéal serait de ne pas dépasser la gestion et l'encadrement d'un créneau par semaine pour un animateur (DAB).

➤ 1 DIJ pour toutes les EFB :

Bien qu'aujourd'hui l'obtention du label EFB n'est pas conditionnée à la présence d'un DIJ, il paraît néanmoins plus pertinent d'avoir une personne formée en lien avec le public jeune. De plus, l'évolution probable des critères d'encadrement pour obtenir le label EFB de DAB à DIJ comme niveau minimum, encourage fortement cette préconisation.

➤ 2ème DIJ pour les EFB 2* :

Le passage de 1* à 2* est synonyme d'évolution de la qualité et du nombre de jeunes joueurs encadrés. De plus dès lors que le club évolue et fidélise ce jeune public, il faut être en capacité à différencier les séances et groupes d'entraînements qui, de fait, impose une démultiplication des initiateurs.

➤ 1 Moniteur pour les EFB 3* :

La présence d'un Moniteur au sein des EFB 3* permettra d'augmenter la qualité de l'entraînement et ainsi de mettre en place les étapes 3 et 4 du Dispositif Jeunes. Celui-ci pourra également coordonner au mieux la cohérence entre les différents groupes d'entraînement encadrés par les Initiateurs Jeunes

➤ 1 DIA pour tous les clubs :

Aujourd'hui l'ensemble des clubs de badminton accueille le public adulte pour lequel, la recherche de performance n'est pas une priorité. Néanmoins, ces adhérents des clubs sont à la recherche d'une évolution dans leur pratique tout en gardant l'esprit de convivialité et d'échange qu'ils sont venus chercher dans notre sport.

➤ 1 CQP pour les clubs avec plus de 150 licenciés :

La présence d'un « professionnel » de façon ponctuelle sur les clubs de plus de 150 licenciés peut permettre de faire évoluer l'association et ainsi l'aider à se structurer. La personne ayant le Certificat de Qualification Professionnel pourra soulager les autres bénévoles techniques et développer au mieux « le public loisir ». Tout ceci pourra permettre au club de fidéliser ses licenciés et d'en attirer de nouveaux.

➤ 1 professionnel (BEES 1^{er} degré ou DEJEPS badminton) pour les clubs avec plus de 200 licenciés :

A partir de ce stade, le club a des besoins et possibilités de développement dans de nombreux champs (entraînement, développement, formations) que seul un professionnel peut accompagner et pérenniser.

7. ETAT DES LIEUX.

L'état des lieux est réalisé par l'intermédiaire d'une extraction du logiciel POONA des encadrants par clubs et par type de diplôme (joueurs licenciés dans le club, diplôme le plus haut obtenu) à la date du 31 juillet 2014. Ainsi est recensé le nombre de licenciés par club et par diplôme.

Étiquettes des lignes	BEES 1er	BEES 2ème	DAB	Diplôme d'Etat	DIA	DIJ	Initiateur ParaBad	Initiateur Public Sport Adapté	Moniteur de Badminton	MT	Total
A Badminton Du Canton De Fayence	1		3								4
Ailes Sportives Airbus Helicopter Badminton			2		1					4	7
Aix Université Club Badminton	1	1	9	2	4					2	19
Apt Badminton Club			4								4
Aspt Marseille			3		1	1					5
Ass Les Fous Du Volant			2								2
Ass Sportive De Ventabren						1					1
Association Sportive Du Volant Roquefortois			4								4
Auriol Badminton Club			5							1	6
Avignon Badminton Club			1		2					1	4
Bad M Morières			1								1
Bad In Bouc			3		1					2	6
Bad Hyères			4		1						5
Badminton Associatif Le Six Fours			3		1						4
Badminton Club Aubagnais			4								4
Badminton Club Brignolais			4					1			5
Badminton Club Carnoux			1						1		2
Badminton Club D'antibes			5	1	2						8
Badminton Club De Cannes			2								2
Badminton Club De Mallemort	1		3								4
Badminton Club De St Martin			3								3
Badminton Club De Ensues Redonne			1			1				2	4
Badminton Club Des Aiglons d'Eyguières								1		3	4

Étiquettes de lignes	BEES 1er	BEES 2ème	DAB	Diplôme d'Etat	DIA	DIJ	Initiateur ParaBad	Initiateur Public Sport Adapté	Moniteur de Badminton	MT	Total
Badminton Club Des Baous					1						1
Badminton Club Des Paillons				1		1					2
Badminton Club Embrunais			4		1					1	6
Badminton Club Fos	1	2		1					1		5
Badminton Club Gapençais			1		1	1					3
Badminton Club Gardéen					1						1
Badminton Club Garéoultais	1		1				1				3
Badminton Club Meyrargues										1	1
Badminton Club Orangeois			4			1			1		6
Badminton Club Pelissanais			3			1					4
Badminton Club Sausset			2							2	4
Badminton Club Sisteronais			3								3
Badminton Club Tretsois			4		1					4	9
Badminton Club Valreassien			1								1
Badminton Club Veynois						2	1				3
Badminton Entente La Seyne Toulon			7		2					1	10
Badminton Olympique De Pernes			8						3	1	12
Badminton Olympique Uni. Mars			1								1
Badminton Salonais			1					2			3
Banon T'Aimé Agathe Badminton			2								2
Bc Dignois			5								5
Boucain Badminton Club			1							2	3
Briançon Badminton Club			1			5				1	7
Chez Badette Minton			2								2
CLUB BADMINTON COGOLINOIS			3								3
Club Badminton de Nice			5						1		6
Club Islois De Badminton			3								3
Club Omnisports de Valbonne			1								1
Club Sportif Pertuisien	2		3								5
Club Sports Loisirs Cult. Arles			3								3
Comité Départemental 13			1								1
Comité Départemental 83					1						1

Étiquettes de lignes	BEES 1er	BEES 2ème	DAB	Diplôme d'Etat	DIA	DIJ	Initiateur ParaBad	Initiateur Public Sport Adapté	Moniteur de Badminton	MT	Total
CSLGBadmintonAjaccio	1										1
DraguignanBadmintonClub			8	1		2					11
DuranceBad'O			1								1
IstresSportBadminton			1								1
IsulaBad						1					1
KimbadOllioules			2		1						3
LaCiotatBadminton						1				1	2
LaPlumeetleVolant			1							2	3
LiguePROVENCEALPES COTE D'AZUR			1								1
M.p.t.laMedeBadminton	1		1		1					2	5
MartignesBadmintonClub			1	1	1						3
MonacoBadminton	1										1
MouginsBadmintonClub			1								1
NiceUniversitéClub Badminton	1		8		3						12
OlympiqueCabriesCalas Bad.									1	2	3
SetBadmintonMarseille			2								2
SimianeBadmintonClub			2								2
SociétéAygulfoiseSports Loisirs			3								3
StadeLaurentinBadminton			3								3
StadeMarseillaisUniversité Club			2	1					2	4	9
UnionSportivedeCagnes surMerBadminton			3	1							4
UnionSportiveles CheminotsMarseillais					1						1
UnionSportiveTrobezienne Bad			2								2
VitrollesBadminton	1		4		2	2					9
Total général	12	3	183	9	30	20	2	2	11	40	312

8. DEFINITION DES BESOINS EN FORMATION PAR DEPARTEMENT.

L'objectif ici est donc de faire passer tous les clubs de la région PACA dans le filtre du « Club Optimum » pour analyser l'écart entre l'ensemble de ses techniciens bénévoles ou professionnels, et ses besoins estimés :

Pour le département des Alpes de Haute Provence :

Comité 04													
informations			Etat des lieux du clubs					Besoin en formation					
Nom clubs	Nombres licenciés	EFB	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	
Banon J't'm agathe	30	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
BC Dignois (Digne)	78	2	5	0	0	0	0	0	2	1	0	0	
Les fous du volant (Forcalqui	37	1	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	
BC Manosquain (Manosque)	59	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	
Durance O Bad (Oraison)	11	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
BC Sisteronnais	35	1	3	0	0	0	0	0	1	1	0	0	
Besoin en formation sur le comité départemental								2	4	6	0	0	

Pour le département des Hautes-Alpes :

Comité 05													
informations			Etat des lieux du clubs					Besoin en formation					
Nom clubs	Nombres licenciés	EFB	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	
Briançon Badminton c	82	2	2	5	0	2	0	0	0	1	0	0	
BC Embrunais	102	2	5	0	1	0	0	0	2	0	0	0	
BC Gapençais	144	2	1	1	1	0	0	2	1	0	0	0	
BC Guillestrois	27	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	
BC la Bâtie Neuve	51	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	
Multi sports Laragnais	26	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	
BC Veynois	74	2	0	3	0	0	0	2	0	1	0	0	
Besoin en formation sur le comité départemental								8	3	5	0	0	

Pour le département des Alpes Maritimes :

Comité 06													
informations			Etat des lieux du clubs					Besoin en formation					
Nom clubs	Nombres licenciés	EFB	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	
BC Antibes	230	4	5	4	2	0	1	0	0	0	1	0	
US Cagnes s mer	129	3	3	0	0	0	1	0	2	1	1	0	
BC Cannes	110	2	2	0	0	0	0	1	2	1	0	0	
BC Grasse	101	0	3	0	0	0	0	3	0	1	0	0	
L'escarène BC Pailion	104	3	2	1	0	0	0	1	1	1	1	0	
Club de menton	68	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	
Monaco Badminton	142	0	1	0	0	0	0	2	0	1	0	0	
Mougins BC	105	2	1	0	0	0	0	2	2	1	0	0	
CB de Nice	168	2	5	0	0	1	0	0	2	1	0	0	
Nice Université CB	183	2	8	0	3	0	1	0	2	0	0	0	
Ass Sport du volant (Roquefort les pins)	94	2	4	0	0	0	0	0	2	1	0	0	
BC des Baous (Saint Jeannet)	66	1	0	0	1	0	0	2	1	0	0	0	
Stade Laurentin du var	93	2	3	0	0	0	0	0	2	1	0	0	
a o Tourette Levens	26	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	
Clubs des sports des portes du Mercantour (Valberg)	41	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	
Club omnisports de Valbonne	26	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
Besoin en formation sur le comité départemental								15	16	13	3	0	

Pour le département des Bouches du Rhône :

Comité 13													
informations			Etat des lieux du clubs					Besoin en formation					
Nom clubs	Nombres licenciés	EFB	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	
Aix Université CB	494	4	9	0	4	1	4	0	0	0	0	0	
Club sport loisir culture arles	21	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
BC Aubagnais	151	2	4	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
Auriol BC	99	2	6	0	0	0	0	0	2	1	0	0	
Boucaïn BC	113	1	3	0	0	0	0	0	1	1	0	0	
Cabriès Calas Bad	81	1	0	0	1	1	0	2	1	0	0	0	
Badminton club Carnoux	67	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
La plume et volant (Châteaurenard)	15	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
BC Ensûs la redonne	79	1	4	1	0	0	0	0	0	1	0	0	
BC des Aiglons d'Eygrières	132	3	3	0	0	1	0	0	2	1	0	0	
BC Fos	89	3	0	0	0	1	3	2	2	1	0	0	
BC de Fuveau	108	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	
Istres Sport Badminton	73	2	1	0	0	0	0	1	2	1	0	0	
La Ciotat Badminton	73	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	
mpt La Mede Bad	84	2	3	0	1	0	1	0	2	0	0	0	
BC de Malmort	99	2	3	0	0	0	1	0	2	1	0	0	
Ailes sportives Eurocopter bad	84	0	7	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
ASPTT Marseille	89	2	3	1	1	0	0	0	1	0	0	0	
Bad Olympique Uni Marseille	124	0	1	0	0	0	0	2	0	1	0	0	
Club Universitaire Marseille	62	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	
Set Bad Marseille	71	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
Stade Marseillais Université Club	198	2	6	0	0	2	1	0	2	1	0	0	
Union Sportive des Cheminots Marseill	17	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Martigues BC	90	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
BC Meyrargues	55	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	
BC Pelissannais	72	0	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Bad in Bouc	60	1	6	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
4ème Set Rognen	105	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	
Etoile Sportive de Roquevaire	36	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	
BC de St Martin	106	2	2	0	0	0	0	1	2	1	0	0	
BC Salonnais (Salon)	221	3	3	2	0	0	0	2	0	1	0	1	
BC Sausset	121	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
Simiane BC	115	1	2	0	0	0	0	1	1	1	0	0	
BC Tretsois	111	2	4	2	2	0	1	0	0	0	0	0	
ASS Sportive de Ventabren	22	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	
Vitrolles Bad	130	2	9	3	1	0	0	0	0	0	0	1	
Besoin en formation sur le comité départemental								22	22	25	0	1	

Pour le département du Var :

Comité 83														
informations			Etat des lieux du clubs						Besoin en formation					
Nom clubs	Nombres licenciés	EFB	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel		
A Badminton Du Canton De Fayence	52	2	3	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0
Badminton Associatif de Six Fours	100	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Badminton Club Brignolais	49	2	5	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Best Club Badminton Grimaudois	64	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0
Badminton Club Garéoultais	130	3	3	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Badminton Club Gardéen	43	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Badminton Club Lucois	59	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0
Badminton Club Lavandou-bormes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Badminton-Club de Ste-Anastasia	39	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
Badminton Entente La Seyne - Toulon	140	2	10	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Bad'Hyères	136	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CLUB BADMINTON COGOLINOIS	93	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Club Badminton St Maximin	76	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0
Draguignan Badminton Club	108	2	11	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Kimbad Ollioules	164	3	3	1	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0
Société Ayguilloise Sports et Loisirs	22	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Union Sportive Crauroise	153	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0
Union Sportive Tropezienne Bad	75	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Besoin en formation sur le comité départemental								12	7	12	2	0		

Pour le département du Vaucluse :

Comité 84														
informations			Etat des lieux du clubs						Besoin en formation					
Nom clubs	Nombres licenciés	EFB	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel		
Avignon Badminton Club	224	0	3	2	2	0	0	2	0	0	0	0	1	0
Apt Badminton Club	113	2	4	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0
Bad à Morières	54	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
Badminton Club Carpentrasien	62	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0
Badminton Club Orangeois	108	2	6	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Badminton Club Valreassien	29	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Badminton Club Vaisonnois	85	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0
Badminton Olympique De Pernes	197	4	12	3	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Club Isoles De Badminton	84	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Club Sportif Pertuisien	138	3	4	0	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0
Besoin en formation sur le comité départemental								7	4	7	1	1		

Pour la Corse :

Corse														
informations			Etat des lieux du clubs						Besoin en formation					
Nom clubs	Nombres licenciés	EFB	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel	DAB	DIJ	DIA	Moniteur	Professionnel		
Casınca Bad	29	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Chez Bad Et Minton	78	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
CSLG Badminton Ajaccio	14	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
Isula Bad	17	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Besoin en formation sur le comité départemental								2	0	4	0	0		

Bilan des besoins par département :

		DAB	MT+DIJ	DIA	Moniteur
Départements	04	2	4	6	0
	05	8	3	5	0
	06				
	13	15	16	13	3
	83	22	22	25	0
	84	12	7	12	2
	84	7	4	7	1
2A/2B	2	0	4	0	
Ligue	68	56	72	6	

9. PRECONISATIONS REGIONALES.

Au regard de cette confrontation entre l'état des lieux et les besoins des clubs, peuvent être extraits extraire par département les besoins en formation de façon prioritaires, importantes, secondaires sur l'olympiade. Bien évidemment une veille sur l'évolution des encadrants des clubs chaque saison doit être menée pour actualiser les préconisations régionales.

Ainsi, pour la saison 2014/2015 :

- Comité 04 : Organisation d'un MT/DIJ + DIA en partenariat 05
- Comité 05 : Organisation d'un DIA en partenariat avec le 04
- Comité 06 : Organisation d'un DAB + 1 MT/DIJ, DIA en partenariat avec le 83.
- Comité 13 : Organisation d'un DIJ + 1 DIA.
- Comité 83 : Organisation d'un DAB + 1 MT/ DIJ et DIA en partenariat avec le 06.
- Comité 84 : Organisation un DAB/ MT + DIJ en partenariat 13.
- Corse 2A/2B : 1 DAB + 1 DIJ sur les 4 années à venir.

10. ENGAGEMENTS DE LA LIGUE

La ligue s'engage à verser une aide aux comités pour la mise en place des formations préconisées par le schéma d'un montant de : **200 euros par week-end de formation.**

Cette aide sera conditionnée au fait que les formations devront être ouvertes aux licenciés de la ligue PACA et extérieurs au département.

Pour la Corse, en l'absence de comité départemental, la Ligue s'engage à être organisatrice des formations préconisées par le schéma.

11. FORMATIONS PREVUES POUR LA SAISON 2014-2015

Chaque année la Ligue fournira en début de saison un calendrier des formations organisées sur son territoire. Ce calendrier répertoriera toutes les formations organisées, qu'elles soient préconisées dans le cadre du présent Schéma Régional de la Formation Technique (SRFT) ou pas.

C.f. annexe 1 « formations organisées sur le territoire de la Ligue PACA de badminton durant la saison 2014/2015 ».

12. REFERENTS « FORMATION » DE CHAQUE DEPARTEMENT

Comité 04 : Benjamin TOCON (Trésorier).

Comité 05 : Silvan ETIENNE (Président).

Comité 06 : Alain FABRE (Président).

Comité 13 : Bruno BERT (Président).

Comité 83 : Jean-Michel GHIO (formateur) et en 2nd lieu Cédric MARC (Président).

Comité 84 : Jean-Pierre LABAR (Président).

Corse (2A/2B) : Fabien JACOB (coordonnateur ETR de la Ligue PACA)

13. LEXIQUE

EFB : Ecole Française de Badminton

DIJ : Diplôme Initiateur Jeunes

DIA : Diplôme Initiateur animateur

DAB : Diplôme animateur de Badminton

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

ETR : Equipe Technique Régionale

DAD : Dispositif Avenir Départemental

MT : Module Technique

FF1 ou FF2 : Formateur Fédéral (1 ou 2) (anciennement BFF ou DFF)

BFF / DFF : Brevet de Formateur Fédéral / Diplôme de Formateur Fédéral

DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (anciennement BEES1)

DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (ex BEES2)

BEES 1 ou BEES 2 : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (1 ou 2)

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

DTN : Direction Technique Nationale

Annexe 1 : calendrier des formations 2014/2015

Formations organisées sur le territoire de la Ligue PACA de badminton durant la saison 2014/2015						
Formations organisées	Instance organisatrice	Dates	Lieux	Responsable de formation	Nombre de places	Nb de personnes formées
DAB	Comité 83	- 11 et 12 octobre 2014 - 8 et 9 novembre 2014	Fayence	Jean-Michel GHIO	8	5
DAB	Comité 13	- 29 et 30 novembre 2014 - 13 et 14 décembre 2014	Marignane	Sydney LENGAGNE Yann LEGENDRE	16	
DAB	Comité 84	- 30 janvier et 1er février 2015 - 7 et 8 mars 2015	Avignon Orange	François GOBIN Anne THEVENIEAU	16	
Module Technique	Comité 13	- 1er et 2 novembre 2014	Marignane	Sydney LENGAGNE Yann LEGENDRE	16	
Module Technique	Comités 06/83	- 7 et 8 mars 2015	Fayence	Jean-Michel GHIO Mathias VERON	16	
Module Technique	Comité 04	?	?	?	8	
DIJ	Comités 06/83	- 4 et 5 avril 2015 - 30 et 31 mai 2015	Fayence	Jean-Michel GHIO Mathias VERON	16	
DIJ	Comité 04	?	?	?	8	
DIA	Comités 04/05	- 11 et 12 avril 2015	GAP ?	Fabien JACOB	8	
DIA	Comités 06/83	- 13 et 14 juin 2015	Fayence	Jean-Michel GHIO	16	
Moniteur	Ligue	à définir	Boulouris	Fabien JACOB	8	